

## INSCRIPTIONS EN CLASSE DE 2<sup>NDE</sup>

**A l'attention des familles des élèves de 3<sup>ème</sup> affectés en classe de seconde au lycée Cassini de Clermont de l'Oise pour l'année scolaire 2023/2024.**

Madame, Monsieur,  
 Vous venez d'obtenir l'avis d'affectation de votre enfant. Vous devez renseigner et imprimer le dossier d'inscription via le site internet du lycée (<https://cassini-clermont.ac-amiens.fr>) et vous êtes invités à vous présenter au lycée selon le planning suivant afin de confirmer cette inscription

### **LE JEUDI 29 JUIN :**

<u>Jeudi 29 juin</u>	8h-9h	Collège Fernel – Clermont	noms de A à F
	9h-10h	Collège Fernel – Clermont	noms de G à Z
	10h-11h	Collège La Rochefoucauld - Liancourt	
	11h-11h30	Collège St Jeanne d'Arc – Agnetz	noms de A à F
	11h30-12h	Collège St Jeanne d'Arc – Agnetz	noms de G à Z
	13h-14h	Collège Cousteau –Breuil le Vert	noms de A à F
	14h-15h	Collège Cousteau –Breuil le Vert	noms de G à Z
	15h-15h30	Collège Louise Michel - Saint Just	noms de A à F
	15h30-16h	Collège Louise Michel - Saint Just	noms de G à Z
	16h-16h30	Collège Rolland - Mouy	noms de A à F
	16h30-17h	Collège Rolland - Mouy	noms de G à Z

### **LE VENDREDI 30 JUIN :**

<u>Vendredi 30 juin</u>	9h-9h30	Collège Blin-Maignelay
	9h30-10h	Collège Veil-Cauffry
	10h-10h30	Autres collèges-Redoublants

**Les pièces suivantes vous seront nécessaires le jour de l'inscription:**

- l'avis d'affectation donné par votre collège d'origine
- le dossier d'inscription à compléter et imprimer par vos soins
- les copies des 3 bulletins trimestriels de la classe de 3<sup>ème</sup>
- une copie de la carte d'identité de l'élève
- une copie du livret de famille
- 4 photos couleurs non scannées
- une copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- un chèque de 8 € en cas d'adhésion au foyer socio-éducatif
- un chèque de 38.50 € pour l'ouverture du badge cantine (10 repas)
- un relevé d'identité bancaire

**Attention : Tout dossier qui ne serait pas traité par la chaîne d'inscription mais simplement déposé à l'établissement ou retourné par la poste ne sera en aucun cas validé.**

La présence d'un **seul représentant légal** est indispensable car vous traiterez également ce jour, de la cantine, du transport scolaire, des éventuels transferts de bourses et des manuels scolaires.

**Merci de compléter au préalable le dossier et de coller les photos afin de gagner du temps sur la chaîne d'inscription. Pensez à vous munir de votre propre stylo, port du masque recommandé.**

**Correspondants : Mme DENAIN, Mme JOYEUX**  
**Conseillers Principaux d'Éducation**  
**03 44 68 28 28**